

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Cours de Comptabilité pour apprenti(e) employé(e) de commerce

- Session 1 – **Profil B** : 28 janvier (matin), 4 février (a.-midi), 11 mars (matin), 25 mars (a.-midi) 2023
- Session 2 – **Profil B** : 28 janvier (a.-midi), 4 février (matin), 11 mars (a.-midi), 25 mars (matin) 2023
- Session 3 – **Profils E/M** : 25 février (matin), 4 mars (a.-midi), 18 mars (matin), 1<sup>er</sup> avril (a.-midi) 2023
- Session 4 – **Profils E/M** : 25 février (a.-midi), 4 mars (matin), 18 mars (a.-midi), 1<sup>er</sup> avril (matin) 2023

*Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée*

#### PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA :

Localité :

Téléphone :

E-mail :

#### EMPLOYEUR

Entreprise :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. :

Pers. de contact :

E-mail :

#### RIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

**Fr. 400.--**

PAIEMENT PAR :

- Le participant
- L'employeur

Une confirmation d'inscription sera envoyée au participant. Une facture avec un bulletin de versement sera envoyée avant le début du cours.

**Voir les conditions générales au verso. Lu et approuvé :**

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du participant

Timbre et signature de l'entreprise  
(en cas de paiement par l'entreprise)

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

## 1. La CIFIC-VD se réserve le droit de :

- 1.1 Modifier l'horaire des cours ;
- 1.2 Changer les lieux des cours ;
- 1.3 Annuler un cours en remboursant l'écolage ;
- 1.4 Exclure un/e participant/e au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies ;

## 2. Désistement

- 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé 15 jours au moins avant le début des cours.
- 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début du cours, un montant de CHF. 50.-- est facturé.

## 3. Important

- 3.1 La CIFIC-VD n'assume aucune responsabilité pour les vols et les objets perdus par les participants dans les locaux des cours.
- 3.2 Assurances : les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
- 3.3 La CIFIC-VD ne couvre pas les participants en matière d'accidents.
- 3.4 Le programme des cours et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

## 4 © Copyright

- 4.1 © Copyright support de cours : toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de la CIFIC-VD